

Bulletin Municipal Taponnat - Fleurignac

ÉTÉ
2023



03 • EDITO - MOT DU MAIRE

04 • VIE COMMUNALE

07 • BLOC NOTES

08 • BUDGET

10 • RENTRÉE SCOLAIRE

11 • RENTRÉE SPORTIVE

12 • ASSISTANTES MATERNELLES

13 • AGENDA

14 • COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

16 • INFOS UTILES

20 • VIE CITOYENNE

22 • SANTÉ



SUIVEZ LA COMMUNE



WWW.TAPONNAT-FLEURIGNAC.FR



@TAPONNATFLEURIGNAC16

Bulletin Municipal- Mairie de TAPONNAT-FLEURIGNAC (16110)

ÉTÉ 2023 - Tirage 820 exemplaires

Directeur de la publication : Serge JACOB-JUIN

Ont participé à ce numéro : Serge JACOB-JUIN, Josiane DEXET,

Annie TEXIER, Cyrille BRUIMAUD, Chantal VERDEGAY,

Nada GRAEHME, Michel CHAMPROUX, Thierry DANIEL

Secrétaires : Maryse VALLAT, Ouahiba VERSIER

Mise en page : Elodie JACOB-JUIN

Impression : AGATE COMMUNICATION

Distribution : Personnel communal



MADAME, MONSIEUR,

Avec la régularité d'un métronome, voici revenue la période des congés d'été. C'est le moment des rencontres et de la convivialité partagée. Que cette période attendue soit pour chacun d'entre vous synonyme de repos bien mérité, de découvertes, d'activités, d'échanges individuels et collectifs et enfin d'aventures positives et enrichissantes.

Je sais bien que tous, hélas ne partent pas en vacances. Sachez qu'une fois encore, pendant la période estivale par l'intermédiaire de la CDC de La Rochefoucauld Porte du Périgord, le centre de loisirs et l'été actif investissent nos locaux du 10 juillet au 11 août et proposent des animations diverses sous l'encadrement d'un personnel compétent qui veille à la fois à la variété des activités, qu'elles soient sportives ou culturelles et bien sûr, à la sécurité de tous.

Ce nouveau bulletin aborde plusieurs informations sociales, culturelles, économiques et financières telles que le budget.

Comment pourrais-je définir le budget 2023 validé et voté à l'unanimité par le conseil municipal le 30 mars 2023 : **réaliste et optimiste ?**

Réaliste, car il est fortement impacté, après la pandémie, par la hausse des tarifs de l'énergie et il est de notre devoir de prendre en considération, d'anticiper et d'amortir cette crise qui est aujourd'hui économique et sociale ;

Optimiste même si c'est un mot que l'on hésite à prononcer en ce moment ,car je crois en notre capacité à surmonter toutes ces épreuves. Nous pouvons, en nous mobilisant, en impulsant des projets innovants, en ayant toujours à cœur l'intérêt général, améliorer le quotidien et concrétiser les aspirations de chacun pour une commune « durable » et vertueuse.

Il nous faut néanmoins respecter nos engagements et prioriser nos actions. C'est quand même ahurissant de voir nos factures énergétiques multipliées par 2 ou 3. C'est pourquoi nous menons plusieurs études pour combattre ce fléau qui met à mal les finances des collectivités.

Construction d'un hangar avec panneaux photovoltaïques avec « Arkolia » / Création d'un parc photovoltaïque dans l'ancienne carrière avec « Photosol » / Mise en place de trois ombrières sur le parking de la salle socio-culturelle



avec éclairage et borne de recharge projet porté par « LM Soleil » / Enfin, une étude en cours pour doter la salle des fêtes de panneaux photovoltaïques en autoconsommation. Vous trouverez des précisions à l'intérieur de votre magazine !

Tous les feux sont au vert pour la construction d'un cabinet de « kinésithérapie », l'ensemble des démarches est bien avancé : achat du terrain, déconstruction, permis de construire, maîtrise d'œuvre, consultation des entreprises et enfin travaux. L'ouverture de la nouvelle structure se profile à l'été 2024. En attendant, votre futur kinésithérapeute s'installera au 11 route de Limoges à partir du lundi 04 septembre 2023.

L'enceinte scolaire est également au cœur de nos préoccupations. Un bond d'inscriptions à la prochaine rentrée, nous oblige à l'ouverture d'une nouvelle classe ce qui va nécessiter un aménagement des bâtiments et une réorganisation du personnel ...

2023 reflétera donc à nouveau, notre volonté de bâtir un environnement communal favorable à chacun, quel que soit son profil. L'énorme pression de tous ceux qui manifestent le souhait de s'installer à Taponnat-Fleurignac est le signe d'une attractivité croissante, récompense bien sûr de nos choix.

Mesdames et Messieurs, donner un sens à notre commune c'est aussi accéder à la rencontre et à la découverte des uns et des autres. C'est pourquoi, je vous invite à venir nombreux partager la journée du dimanche 20 août prochain afin de profiter de cette manifestation initiée par votre collectivité.

Je compte sur vous. Très bel été à toutes et à tous.

Le Maire, Serge Jacob-Juin

VIE COMMUNALE

ECONOMIES D'ÉNERGIE : VOTRE COMMUNE S'ENGAGE

Les fortes hausses des tarifs de l'énergie ces derniers temps ont impacté notre budget tant à titre privé qu'au titre de la collectivité. La municipalité a vu ses factures d'électricité se multiplier, ce qui a mobilisé le Conseil Municipal à rechercher toutes les solutions possibles pour économiser les précieux kilowatts ! Ainsi plusieurs actions ont été menées après la création d'une commission « Economies d'énergie » chargée de réfléchir à des solutions immédiates mais aussi plus durables et pérennes pour économiser l'énergie au sein du domaine public ! En voici quelques unes....

+ **Plusieurs visites des bâtiments et équipements publics** ont eu lieu ou vont avoir lieu: locaux de la Chasse, du Tennis, du Football, Ecole, Salle socio-culturelle, éclairage public... afin de traquer les équipements énergivores et les remplacer si besoin (voir les supprimer). Par exemple, ampoules LED à basse consommation, programmateur, radiateurs trop anciens, changements des huisseries de la cantine... Pour la réalisation des plus gros changements, des subventions « Fond Vert » ont été sollicitées via le SDEG. Ces efforts viennent compléter **la dépose de 90 candélabres inutiles ou mal positionnés** de même que l'extinction totale des lumières sur le domaine public pendant la période d'été.

Outre ces mesures, plusieurs projets sont en cours de réflexion ou d'étude avant réalisation:

- + Edifier des ombrières sur le parking de la salle socioculturelle avec éclairage et bornes pour véhicules électriques (voir photo 1)
- + Une réflexion se poursuit pour équiper les toits des bâtiments publics de panneaux photovoltaïques pour une utilisation en auto consommation.
- + Le hangar photovoltaïque situé à proximité des ateliers communaux est achevé et abrite d'ores et déjà les engins de la commune (voir photos 2 et 3)
- + L'étude sur la création du parc photovoltaïque dans l'ancienne carrière est en cours et devrait aboutir prochainement (zoom sur ce projet avec l'entreprise Photosol- voir photo 4 page suivante)
- + Ces mesures « phares » s'accompagnent évidemment de rappels à tous les utilisateurs des gestes de bon sens tels que : fermer portes et fenêtres lorsque le chauffage est allumé, baisser les thermostats le soir et veille de week-ends, éteindre les lumières quand on quitte une pièce etc...

Nous espérons tous un retour à la normale des tarifs de l'énergie, mais toutes les mesures prises, petites ou de plus grande envergure, sont indispensables non seulement pour le budget de chacun mais surtout à la survie de notre planète et notre vigilance devra perdurer dans le temps... bien au-delà 2023 !



POUR ALLER + LOIN

Pour plus de précisions et obtenir des conseils personnalisés sur les pistes d'économies d'énergie les plus adaptées à votre logement et votre situation, rapprochez-vous d'un conseiller énergie du CAUE.

Le CAUE est l'espace France-Rénov pour le Département de la Charente (hors Grand Angoulême et Cognac), service public de la rénovation énergétique des logements.

Les espaces France-Rénov constituent un réseau de proximité mis en place par les communautés de communes avec l'appui de la Région Nouvelle Aquitaine et du Département de la Charente.

CONTACT

31 BD BESSON BEY ANGOULÊME
05 45 92 95 93
INFOENERGIE@CAUE 16.FR

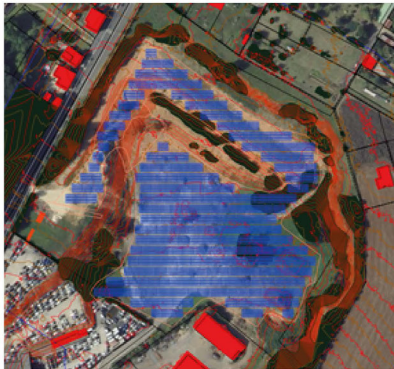


VIE COMMUNALE

ZOOM SUR LE PROJET PHOTOVOLTAÏQUE DE TAPONNAT-FLEURIGNAC



Sensibilisée aux questions de transition énergétique, la mairie de Taponnat-Fleurignac investit dans le développement de projets photovoltaïques.



Projet provisoire sous réserve de l'obtention des autorisations.

Après une première installation **d'ombrières sur 1500 m²**, la commune souhaite étendre son parc photovoltaïque en développant un projet sur l'ancienne carrière en collaboration avec la société Photosol.

Pour valoriser ce terrain aujourd'hui délaissé et en faire une opportunité pour le territoire, ce projet photovoltaïque au sol permettrait de couvrir la consommation hors chauffage d'environ **1 200 habitants, soit 85% des besoins de la commune.**

Photosol prévoit des aménagements comme la plantation de haies pour favoriser l'intégration paysagère. Tout au long du développement jusqu'à la mise en service, la société Photosol nous informera des prochaines étapes.

En bref

Surface clôturée : 4,1 ha

Puissance estimée : 2,5 MWc

Mise en service envisagée en 2026



Photosol, leader français du développement photovoltaïque depuis 2008, déploie des solutions de production d'énergie verte locale, durable et compétitive.

www.photosol.fr

VIE COMMUNALE

LES CHANTIERS EN COURS ET À VENIR



CHEMINEMENT DOUX

Le cheminement doux qui relie **le Village Sénior à la place du Bourg puis à la Salle socio-culturelle** est en voie de finalisation. La boucle sera bouclée après les aménagements prévus sur la route de la Revenchère qui deviendra une voie « partagée » et verra donc sa vitesse réduite pour les véhicules.

Des aménagements de trottoirs et autres rétrécissements de chaussée ont été réalisés et le changement de sens de circulation de certaines voies a contraint les usagers de la route et les riverains à changer leurs habitudes.

Nous sommes désolés des désagréments causés mais il en va de la sécurité de tous de respecter cette nouvelle signalisation et de réduire sa vitesse, sous peine de se voir verbaliser en cas d'infraction ou pire, d'être responsable d'un accident potentiellement grave.

Au nom des habitants de Taponnat-Fleurignac, jeunes et moins jeunes, nous remercions donc chacun d'adopter une conduite responsable et respectueuse de la sécurité de tous !

RAPPEL DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Lundi, Mercredi, Jeudi
et Vendredi :
de 9h à 12h et de 14h à 18h

Mardi :
de 14h à 18h uniquement



CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

L'ensemble immobilier composé d'un bâtiment vétuste et d'un terrain d'une superficie de 1100 m² situé au 34 Route de Limoges est en cours d'acquisition.

Toutes les démarches nécessaires à cet achat sont terminées. Dès cette transaction effectuée chez Maître DESSET, l'équipe technique va procéder à la démolition du bâtiment (*photo 1*).

En parallèle, la maîtrise d'œuvre retenue s'active pour présenter les plans de la nouvelle construction de 130 m² dédiée à l'activité de **Mr POULAIN votre prochain kinésithérapeute**.

Permis de construire, consultation des entreprises et travaux sont les prochaines étapes pour **une ouverture à l'été 2024**. En attendant la fin de ce beau et grand chantier pour notre commune, Mr POULAIN va donc provisoirement s'installer à **partir du 4 Septembre 2023** dans le nouveau local rénové au 11 Route de Limoges (*photo 2*).

Si vous souhaitez contacter ce professionnel de santé pour un rendez-vous, merci de patienter, d'autres renseignements seront fournis prochainement et disponibles : pose de plaque professionnelle, numéros de téléphone, site internet, pages jaunes, mailing,....



BLOC NOTES

#STOPABANDON



Comme chaque année, en période estivale, le nombre d'abandons d'animaux de compagnie ne cesse d'augmenter... Les chiffres de cette année sont particulièrement alarmants. Depuis le premier trimestre de 2023, le pourcentage d'animaux abandonnés a augmenté de 15%.



A Taponnat, **Pitchounes** s'occupe de vos chiens pendant vos vacances. Une pension canine de 9 box qui se situe dans un cadre calme et verdoyant sur la commune. Chaque chien dispose d'un espace privatif de 30 m². avec une aire de jeux de 3700 m² à leur disposition. Séjour à la journée ou à la semaine.

Une véritable colonie de vacances pour vos boules de poils !

N'hésitez pas à contacter Tiphaine au 06 12 63 77 24 et retrouvez la sur Facebook @PITCHOUNES16

NUMEROS UTILES

GENDARMERIE

> LA ROCHEFOUCAULD

Du lundi au samedi : 9h - 12h / 14h - 20h

Dimanche et jours fériés : 15h - 18h

05 45 62 00 19

N° URGENCE

SAMU.....	15
Pompiers.....	18
Urgence Handicap	114
Police.....	17

Centre Hospitalier d'Angoulême (CHU)

05 45 24 40 40

Pharmacie de garde

32 37

Centre antipoison Bordeaux

05 56 96 40 80



📌 A NOTER !!!

+ STATIONNEMENT SUR LA PLACE DU CENTRE BOURG

A certains moments de la journée, un afflux important des véhicules qui stationnent sur la place face à la Mairie, mais celle-ci n'est pas extensible !!

Il est donc impératif, pour la sécurité de tous et en particulier des plus jeunes, à la sortie ou à l'entrée de l'école, de respecter les emplacements marqués au sol ! Les nombreux stationnements désordonnés voire, dangereux sur la voie publique, peuvent faire l'objet de verbalisations...tous comme les excès de vitesse encore trop souvent constatés en Centre Bourg.

Suite à une rencontre avec la région Nouvelle Aquitaine qui a la compétence mobilité, il est bon de se rappeler que les bus scolaires (de Taponnat et d'ailleurs !) ont un endroit réservé à proximité de l'abri bus et qu'ils devront tous stationner sur cet espace au lieu de s'arrêter sur la voie publique comme c'est le cas aujourd'hui malgré le danger que cela représente.

Pour ce faire, le marquage au sol va être refait et un panneau de signalisation va être installé avec une interdiction stricte pour les véhicules légers de stationner à cet endroit qui doit rester libre au stationnement des bus, sous peine de se voir affligé d'une amende en cas de non-respect de cette interdiction ! Merci à chacun des efforts pour respecter cette règle !

+ NOUVEAUX ARRIVANTS SUR LA COMMUNE

Très régulièrement, notre belle commune de Taponnat-Fleurignac accueille de nouveaux habitants, à qui nous rappelons qu'il est bon de venir au plus tôt se présenter en Mairie !

Nous nous ferons un plaisir de faire connaissance et de délivrer les informations pratiques et adresses utiles à leur installation, de même que les deux exemplaires de notre bulletin municipal qui contient une multitude d'informations concernant la vie au sein de notre territoire !

Bienvenue à tous !

VIE COMMUNALE

BUDGET COMMUNAL

Le budget 2023 de la commune de Taponnat a été soumis à l'approbation du conseil municipal le 30 mars. Sa préparation a été réalisée dans un contexte compliqué avec une politique ambitieuse d'investissement, tout en respectant l'engagement de bonne gestion de l'argent public et de stabilité des taux d'imposition pour la 22ème année consécutive. Le budget principal s'établit à 2 328 189,00€, 1 164 673,00 € imputés à des dépenses d'investissement et 1 163 516,00 € pour les dépenses de fonctionnement.

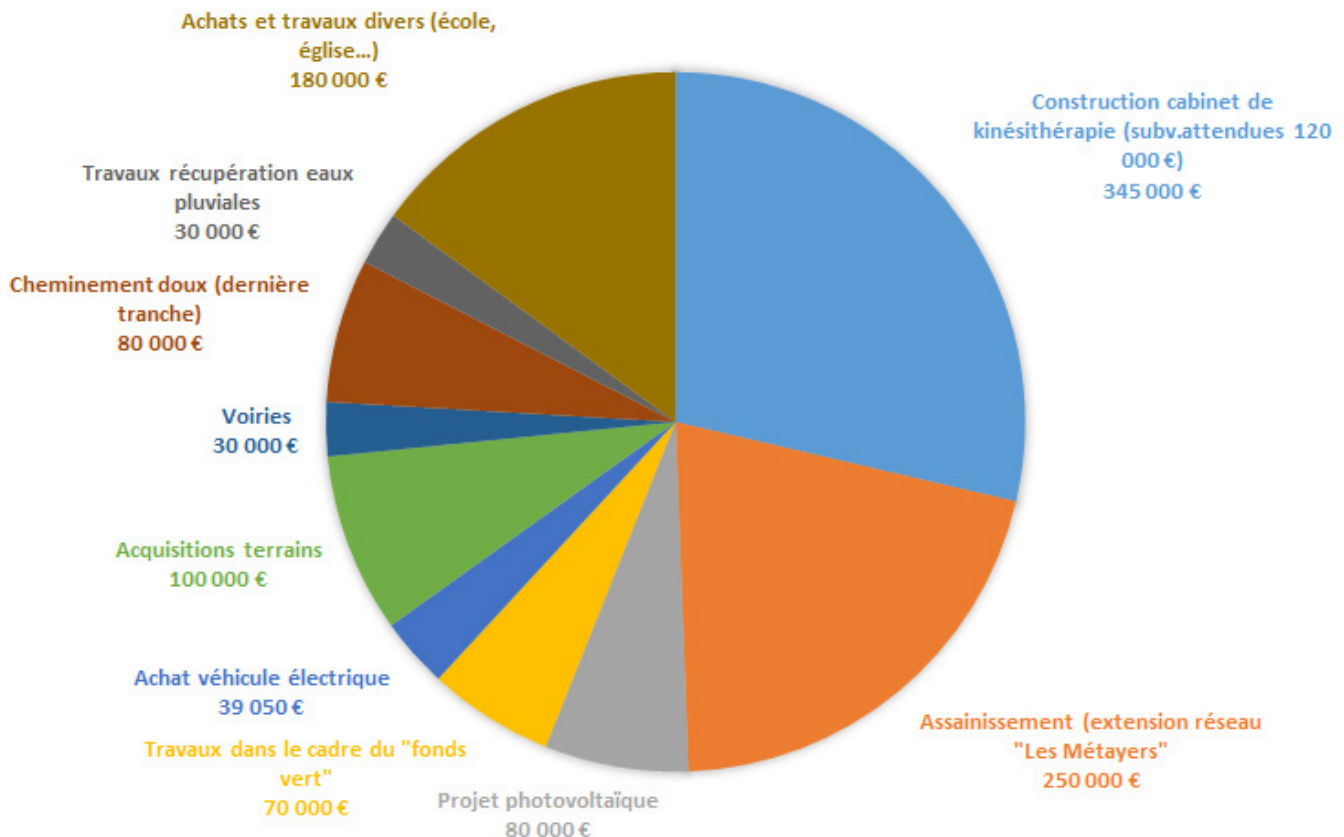
◇ PRINCIPALES OPÉRATIONS NOUVELLES D'INVESTISSEMENT 2023

- Construction cabinet de kinésithérapie : 345 000 € (subventions attendues 120 000 €)
- Projet photovoltaïque sur la salle socio-culturelle afin de réduire nos consommations : 80 000€ (recettes = 6 000 €)
- Travaux dans le cadre du « fonds vert » : 70 000 € (recettes attendus ≈ 30 000 €)
Menuiserie restaurant scolaire, changement luminaire en LED dans tous les bâtiments publics, programme SDEG pour l'éclairage public
- Achat véhicule électrique pour l'équipe technique + borne de recharge: 39 050 € (Recettes attendues ≈ 25 000 €)
- Acquisitions terrains (viabilisation construction cabinet de kinésithérapie) : 100 000 €
- Voirie : ≈ 30 000 €
- Cheminement doux (dernière tranche) : 80 000 €
- Travaux récupération eaux-pluviales : 30 000 €
- Divers (achats et travaux divers, église, école...) : 180 000 €

◇ CÔTÉ ASSAINISSEMENT

- Extension réseau « les Métayers » + travaux divers sur le réseau et les stations :250 000 €

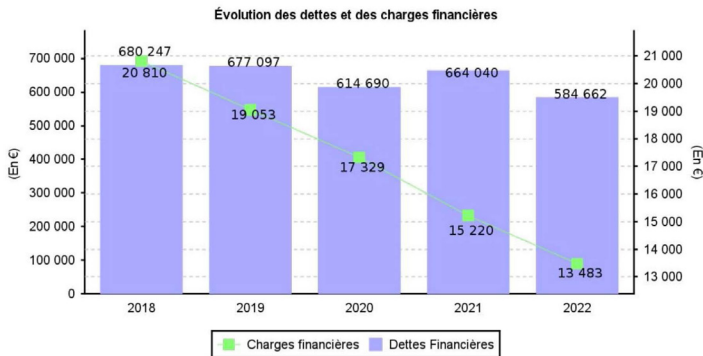
RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



VIE COMMUNALE

BUDGET COMMUNAL

L'ENDETTEMENT



L'encours de dettes représente le capital restant dû des emprunts et des dettes souscrits précédemment par la collectivité. Cet encours se traduit, au cours de chaque exercice, par une annuité en capital, elle-même accompagnée de frais financiers, le tout formant l'annuité de la dette.

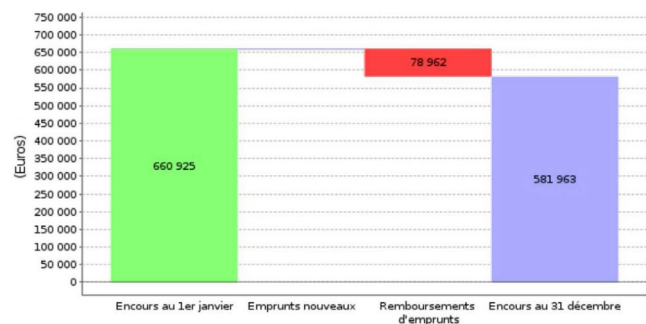
Au vu du graphique, entre 2018 et 2020, le montant de l'encours diminue de même que le montant des charges financières. On observe une légère hausse de l'encours en 2021, due à un emprunt de 50 000€. Malgré tout, la situation des dettes financières est à la baisse; ce qui est bon signe. A noter qu'il s'agit de la situation 2022.

L'encours de dettes au 31 décembre de l'exercice représente le solde à rembourser au terme de l'année compte tenu:

- des nouvelles dettes souscrites au cours de l'exercice (emprunts nouveaux)
- des dettes remboursées durant l'exercice (remboursements d'emprunts).

En effet, en 2023 un emprunt s'est terminé et un autre sera soldé en 2024.

Variation des emprunts bancaires et dettes assimilées en 2022



RATIO DE DÉSENDETTEMENT

Pour Taponnat Fleurignac, le ratio de désendettement est à 3.41. Il indique le nombre d'année de CAF brute nécessaire à la commune pour rembourser son stock de dettes. En l'espèce, l'endettement est maîtrisé.

A titre d'information

Capacité de désendettement (Dettes / CAF)
Exprimée en nombre d'années

- < 3 ans = Endettement faible
- De 3 à 6 ans = Endettement maîtrisé
- De 6 à 9 ans = Endettement élevé
- De 9 à 12 ans Endettement très élevé = Seuil d'alerte
- > 12 ans = Surendettement avéré



BUDGETS ANNEXES

A cela s'ajoutent les différents budgets annexes :

- CCAS : 7 849 € (629 € en investissement et 7 220 € en fonctionnement)
- Régie de transport : 36 455 € (11 724 € en investissement et 24 731 € en fonctionnement)
- Lotissement : 61 546 €
Ce budget qui sera clôturé en 2023, verra le déficit de 61 546 € résorbé par la vente du terrain des Rocs à hauteur de 47 400 € et une subvention du budget général de 14 146 €, soit un total de 47 400 € + 14 146 € = 61 546 €
- Assainissement : 479 999 € (253 366 € en investissement et 226 633 € en fonctionnement)

	Investissement	Fonctionnement
CCAS	629 €	7 220 €
Régie de transport	11 724 €	24 731 €
Lotissement	61 546 € <i>Ce budget qui sera clôturé en 2023, verra le déficit de 61 546€ résorbé par la vente du terrain des Rocs à hauteur de 47 400€ et une subvention du budget général de 14 146€</i>	
Assainissement	253 366 €	226 633 €

VIE COMMUNALE

RENTRÉE SCOLAIRE 2023 / 2024

La rentrée des classes aura lieu le lundi 4 septembre 2023

L'année scolaire s'est achevée le 7 Juillet sur une note optimiste pour notre école ! En effet, du fait du nombre d'élèves en constante augmentation, l'ouverture d'une 6ème classe est confirmée par l'académie ! Il s'agit d'une ouverture officielle avec affectation d'une enseignante titulaire qui prendra donc en charge la classe des CE1/CE2.

Le projet de plusieurs lotissements et de nouvelles installations sur la commune peuvent laisser espérer la pérennité de cette 6ème classe !

Pour la rentrée prochaine, c'est la salle utilisée jusqu'à présent pour la garderie qui va être réaménagée et équipée pour recevoir environ 23 élèves.

Les services périscolaires de garderie vont être repensés et auront lieu dans une partie des classes de maternelles.

Les horaires et fiches de poste du personnel communal vont être revus de même que la restauration qui va organiser les repas en 3 services : 11h30/12h00/12h40...

La qualité des repas servis ne sera en aucun cas affectée par ce surcroît de service, les produits locaux seront toujours privilégiés, la qualité et l'équilibre des menus recherchée de même que l'esthétique des plats.

Les tarifs des services de garderie, bus et cantine restent inchangés (pour rappel, la tarification sociale des repas nécessite que chaque foyer fournisse le quotient familial pour en bénéficier)

Retrouvez l'ensemble des tarifs dans l'encadré ci-après



LES TARIFS DES DIFFÉRENTS SERVICES MUNICIPAUX

RESTAURATION

QF de 0 à 599 : 0,90€ le ticket de cantine
QF de 600 à 1199 : 1€ le ticket
QF Supérieur à 1200 : 2€60 le ticket
Prix du repas pour le personnel communal : 2€60
Enseignants et personnes extérieures : 4€90

GARDERIE

- 1€10 le matin (7h30/8h30) + 0,60€ par enfant supplémentaire d'une même famille.
- 1€30 le soir (16h30/18h45) + 0,60€ par enfant supplémentaire d'une même famille.

RAMASSAGE SCOLAIRE

13€ par mois et par enfant

RETOUR EN IMAGES DE LA DERNIÈRE JOURNÉE DE CLASSE



L'année scolaire s'est achevée par une journée très ensoleillée, les enfants ont pu participer à de nombreux jeux installés par l'équipe enseignante et déguster un pique nique concocté par l'équipe restauration ! Pique-nique partagé avec les enseignants et le personnel communal à l'ombre dans la cour de l'école !

VIE COMMUNALE

INFOS SPORTS POUR UNE RENTRÉE EN PLEINE FORME

La rentrée est bien souvent le temps des bonnes résolutions, pourquoi ne pas en profiter pour reprendre une activité sportive ? Le sport est essentiel pour le bien-être physique et mental, c'est un excellent remède naturel contre le stress et l'anxiété qui vous aidera à rester en forme toute l'année ! Pour ne pas perdre de vue la notion de plaisir, il est important de trouver le rythme qui vous convient pour une reprise en douceur. Petit tour d'horizon de la rentrée sportive des associations de la commune !

FOOTBALL CLUB US DE TAPONNAT

Reprise des entraînements pour la saison 2023/2024 des séniors le Lundi 7 Août 2023, puis le Lundi et Jeudi au stade de Taponnat à 19h00. Suite à l'assemblée générale, le bureau reste inchangé, l'équipe reprend en 4ème division. Une nouvelle équipe est opérationnelle,

Le club reste ouvert à toute nouvelle inscription afin d'étoffer cette association active. Pour tous renseignements, contactez Mr Leroy Francis au 06.70.14.28.64.

JUDO CLUB

Les entraînements pour la saison 2023/2024 reprendront le **Mardi 12 Septembre 2023**

- Le Mardi et Vendredi de 18h45 à 19h30 pour les pré-poussins, poussins et benjamins.
- Le Mardi et Vendredi de 19h30 à 21h30 pour les minimes et séniors.

Le calendrier des stages et compétitions est prévu pour la fin de l'année. Dès le mois de Septembre, les cours de self défense et de taïso reprendront tous les Mercredis soir de 19h30 à 21h00. L'Assemblée générale aura lieu le 8 Décembre 2023 à la salle socio-culturelle de Taponnat. Pour tous renseignements, contactez Mr Vempaire Yannick au 06.86.27.63.95.

AMICALE PÉTANQUE

Le club est ouvert à tous, jeunes et moins jeunes

Les entraînements pour la saison 2023/2024 auront lieu le Mardi semaine impaire, Le mercredi semaine paire, de 14h00 à 19h00 l'été et de 13h30 à 18h00 en hiver. Une école de pétanque est ouverte pour les plus jeunes,

Le Samedi matin de 10h00 à 12h00 en alternance sur Taponnat et sur Montbron.

AMICALE CHASSE DE TAPONNAT

Pour les amateurs de grands espaces et de nature

L'ouverture générale de la saison 2023/2024 aura lieu le 10 Septembre 2023 à 8h00 La vente des cartes de chasse se fera le vendredi 8 Septembre 2023 à partir de 17h00 Au local chasse (zone d'emploi de Taponnat)

Pour tous renseignements, contactez Mr Thoreau Philippe au 06.82.03.76.67.



OÙ EN EST LE CITY STADE ?

Une nouvelle demande de subvention auprès de l'agence Nationale Du Sport a été faite pour la création d'un city stade à proximité des Terrains de Tennis. Le dossier réalisé l'an dernier resté sans réponse ne nous a pas découragé !

Nous avons donc réitéré cette année car nous sommes convaincus de l'utilité d'un tel espace convivial et sportif pour tisser du lien social et répondre aux demandes plus variées des jeunes et moins jeunes de la commune !

La création de ce city stade permettra la pratique de plusieurs sports, et sera complétée par la pose d'agrès et l'installation de tables de ping-pong, si les subventions sont bien-sûr au rendez-vous !

LE CLUB DE TENNIS RENAIT

C'est avec grand plaisir que nous allons voir le Club de Tennis renaître après deux ans d'inactivité !



En effet un habitant de la commune Mr Nicolas Victoria entouré d'amis sportifs souhaite redonner vie au Tennis sur notre commune !

Une assemblée extraordinaire réunie le Vendredi 7 Juillet en présence de futurs licenciés et de la Municipalité a permis d'élire un nouveau bureau.

Enthousiaste et motivée, cette nouvelle équipe réalise les démarches auprès du Comité et de la Ligue afin d'être fin prête pour la nouvelle saison tennistique. Les licences 2024 pourront être validées dès le mois d'Aout

Pour l'ensemble des tarifs, n'hésitez pas à contacter le Président :Mr Nicolas Victoria au 06 30 95 15 21.

VIE COMMUNALE

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES PRÉSENTES À TAPONNAT

Parents, vous recherchez une assistante maternelle agréée pour la garde de votre enfant ? Retrouvez ci-dessous la liste des assistantes maternelles sur la commune et leurs disponibilités.



KELLY BOUCHE

Agrément pour 4 enfants

4 impasse des Jardins
07 79 49 04 32

*1 place ponctuelle de septembre
à janvier 2024*

CHRISTELLE JOLLIVET

Agrément pour 4 enfants

9 rue de la Chassagne
06 10 87 31 05

*2 places de disponibles
à partir de septembre 2023*

CÉLINE GOUAULT

Agrément pour 4 enfants

Chez Chardou
06 01 81 00 41

CINDY MARTIAL

Agrément pour 4 enfants

5 rue de la Garenne
06 16 39 60 11

*2 places de disponibles
à partir de septembre 2024*

CHARLOTTE BOUDESSEUL

Agrément pour 4 enfants

9 impasse de la Combe
06 21 89 89 35

*1 place de disponible
à partir de septembre 2023*

NADINE DURIEUX

Agrément pour 4 enfants

21 route de Vitrac
05 45 91 40 49

NATHALIE REDOIS

Agrément pour 4 enfants

32 route de Marillac
07 86 73 58 62

DELPHINE QUEMENT

Agrément pour 4 enfants

5 impasse des Mésanges
06 64 38 14 22

ELODIE ECKERN

Agrément pour 4 enfants

16 rue des Albizias
06 45 40 34 78

MAM MINIBULLE

1 route de Marillac
Ouvert du lundi au vendredi
7h30 – 19h00

minibulle16@gmail.com
Facebook : @MamMinibulle
06 22 05 58 51

MYLÈNE POIRIER

Agrément pour 4 enfants
9 avenue Principale
06 25 26 92 80

*1 place de disponible
à partir de septembre 2023*

NATHALIE ROUDEAU

Agrément pour 4 enfants
7 impasse des Mésanges
06 74 98 44 32

*2 places de disponibles
à partir de septembre 2023*



AGENDA

MANIFESTATIONS SECOND SEMESTRE 2023

AOÛT

Dimanche 20 Août
Fête Communale

SEPTEMBRE

Judi 7 Septembre
Commémoration « arrestation des résistants de Taponnat »

Vendredi 29 Septembre
Concours de belote du Club des Sages

OCTOBRE

Vendredi 6 Octobre
Repas d'automne du Club des Sages

Dimanche 8 octobre
Loto organisé par l'A.F.N

Dimanche 15 Octobre
Repas des Aînés offert par la Municipalité

Vendredi 27 Octobre

Concours de Belote du Club des Sages

Samedi 28 Octobre
Repas Paella organisé par le Comité des Fêtes
et le Club de Football

NOVEMBRE

Dimanche 5 Novembre
Repas organisé par le Club de Pétanque

Samedi 11 Novembre
Cérémonie de Commémoration du 11 Novembre

Samedi 18 Novembre
Diner spectacle organisé par le Lion's Club

Vendredi 24 Novembre
Concours de belote du Club des Sages

Samedi 25 Novembre
Soirée Choucroute organisée par le Comité de Jumelage

Dimanche 26 Novembre
Loto des Ecoles

DÉCEMBRE

Samedi 2 et Dimanche 3 Décembre
Animations dans le cadre du Téléthon

Samedi 9 et Dimanche 10 Décembre
2 Lotos organisés par le Club de Pétanque

Samedi 16 Décembre
Repas de Sainte Barbe organisé par les Pompiers

Mardi 19 Décembre
Repas de Noël du Club des Sages

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ÉTAT DES LIEUX DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ (CLS)

La Communauté de Communes La Rochefoucauld Porte du Périgord poursuit sa route vers la signature effective du Contrat Local de Santé avec l'Agence Régionale de Santé, partenaire de la politique de santé visant à réduire les inégalités territoriales et sociales de santé et de la mise en œuvre des solutions pour une offre de santé de proximité.

Le diagnostic réalisé par l'ORS sous forme d'analyse des statistiques, d'entretiens de groupe et de questionnaires aux partenaires, a mis en évidence les caractéristiques du territoire, en termes de population et des besoins prioritaires à travailler.

L'engagement de la CDC dans l'amélioration des réponses en santé s'est également concrétisée, cette fin d'année 2022, par l'investissement dans la réalisation de la Nouvelle Maison de Santé Pluridisciplinaire regroupant une trentaine de Professionnels dans un même espace permettant ainsi une concertation et une réponse plus rapide à la population. Pour rappel, en plus de celle qui vient d'ouvrir ses portes sur La Rochefoucauld en Angoumois/Rivière ; le territoire de la CDC est maillé de plusieurs Maisons de Santé à Chazelle, Montbron (en cours de travaux) et une antenne à Marthon.

Des axes stratégiques et objectifs intermédiaires ont été validés en Conseil Communautaire du 19 Juin 2023 :

- **Améliorer l'offre de santé et développer les réseaux de soins** (coopération des différents professionnels ; connaissance de l'offre de soin existante, valorisation des ressources et de l'attractivité du territoire...)
- **Promouvoir des habitudes de vie favorables à la santé** (prévention et éducation à la santé ; accès facilité aux dépistages, adaptation aux publics vulnérables ...)
- **Agir pour un cadre de vie favorable à la santé** (mobilité, logement et habitat, risques environnementaux...)

Un axe transversal : accompagner les personnes en perte d'autonomie : au vu des caractéristiques sociodémographiques du territoire, l'ensemble des axes prioritaires définis sont à travailler au regard des personnes âgées et /ou handicapées du territoire.

Des actions d'amélioration en terme de logement, de mobilité, d'emploi, d'accès à la culture et au sport sont ressortis comme prioritaires dans le groupes de réflexion.


L'accès aux soins de premiers recours, soins d'urgence, spécialistes, prévention sont autant d'axes à travailler en collaboration avec les professionnels du territoire qui se mobilisent actuellement autour de la création **d'une CPTS : Communauté Professionnelle Territoriale de Santé.**

La CPTS regroupera les professionnels de santé du territoire de la CDC La Rochefoucauld Porte du Périgord afin de permettre une meilleure coordination sur le territoire, proposer une prise en charge plus efficace des patients et améliorer les conditions d'exercice des praticiens.

Le CLS et la CPTS sont deux outils en lien avec l'ARS au service de la santé d'un territoire, qui devront coordonner leurs actions en complémentarité et les mettre en œuvre, et permettre aux administrés du territoire d'accéder à des soins coordonnés de qualité, curatifs et préventifs, quel que soit leur âge ou leur lieu d'habitation

Dès Septembre 2023, des groupes d'acteurs du territoire vont définir le programme d'actions à mettre en œuvre selon les axes prioritaires définis, pour aboutir fin Novembre à une validation en Conseil Communautaire. **La signature du C.L.S entre la CDC et l'ARS devrait avoir lieu début 2024.**

CONTACTEZ LA CDC


05 45 63 00 52


ACCUEIL@ROCHEFOUCAULD-PERIGORD.FR


SIÈGE SOCIAL - MONTBRON
2 RUE DES VIEILLES ÉCOLES
16220 MONTBRON

ANTENNE DE LA ROCHEFOUCAULD
1 AVENUE DE LA GARE
BP 500 14 16110 LA ROCHEFOUCAULD
EN ANGOUMOIS



VENEZ DÉCOUVRIR LE TERRITOIRE AVEC "LES INSTANTS DÉCOUVERTE"

La Réserve Naturelle Régionale de la Vallée de La Renaudie fête ses 25 ans et propose un programme complet d'animations 100% local jusqu'en octobre 2023.

AU PROGRAMME :

- Des instants anniversaire
- Des instants nature et patrimoine
- Des instants en famille
- Des instants sous les étoiles
- Des instants visite d'entreprise

Toutes les animations proposées sont gratuites. Retrouvez le programme complet sur le site de la Communauté de Communes : www.rochefoucauld-perigord.fr.

Réservation obligatoire auprès de l'Office de Tourisme La Rochefoucauld Porte du Périgord 05 45 63 07 45 ou sur eteactif16lacharente.fr



LA PLANETE MALADE

Je ne sais pas ce qui se passe,
Dit la Terre : j'ai mal au cœur !
Ai-je trop tourné dans l'espace
ou bu trop d'amères liqueurs ?



Les boues rouges, les pluies acides,
Le vert-de-gris dans l'or du Rhin,
Les défoliants, les pesticides,
N'en voilà des poisons malins !

C'est si fort que j'en perds la boule,
J'en ai les pôles de travers,
Ma tête à tant rouler se saoule :
Je vois l'univers à l'envers !

Je songe à ma rondeur de pomme
Dans le commencement des temps,
Juste avant que la dent de l'homme
Ne vienne se planter dedans.

J'étais rouge et bleue, j'étais verte :
Air pur, eau pure, oh ! Mes enfants !
La vie partout, la vie offerte
A profusion, à cœur battant !

Puis vint la guerre : chasse à l'homme,
Puis la chasse : guerre à la bête.
A bas l'oiseau ! Mort à l'énorme !
Il faut mettre au pas la planète !

A présent, la chimie me ronge,
Je compte mes baleines bleues,
Mes pandas, mes oiseaux de songe
Qui ferment un à un les yeux.

Au secours, les enfants des hommes !
Le printemps perd son goût de miel.
Redonnez sa fraîcheur de pomme
A la terre, fruit du soleil !

Marc Alyn (né en 1937)

(Compagnons de la marjolaine, publié en 1989)

INFOS UTILES

ON RÉPOND À VOS QUESTIONS !

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) en 6 questions



1) QU'EST-CE QU'UN CCAS ?

Etablissement public administratif communal ou intercommunal qui intervient en matière sociale en liaison étroite avec les institutions publiques et privées (CAF, MSA, Association...) sous l'égide du conseil départemental qui a la compétence sociale.

Depuis 2015 et la loi « Nôtre », le CCAS est obligatoire seulement dans les communes de 1 500 habitants et plus.

2) EST-IL AUTONOME PAR RAPPORT À LA COMMUNE ?

Oui même si les liens avec la commune sont très étroits, le CCAS est un établissement public avec une personnalité juridique distincte c'est-à-dire :

- Un budget
- Des biens
- Un personnel propre
- Un numéro de SIRET

3) QUI DIRIGE LE CCAS ?

Il est dirigé par un conseil d'administration (CA). Le maire est président de droit de ce conseil d'administration.

4) QUAND DOIT AVOIR LIEU L'ÉLECTION DES MEMBRES DU CA ?

Elle doit avoir lieu dans les deux mois après le renouvellement du conseil municipal et pour sa durée du mandat dudit conseil.

5) QUI COMPOSE LE CA DU CCAS ?

Le conseil municipal fixe par délibération le nombre de membres du CA du CCAS en fonction de l'importance de la commune et des activités exercées par le CCAS. Ce nombre est au maximum de 16

- 8 membres élus en son sein par le conseil municipal
- 8 membres nommés par le maire non membres du conseil municipal

Y participent obligatoirement :

- Un représentant des associations familiales (sur proposition de l'UDAF)
- Un représentant des associations de retraités et de personnes âgées
- Un représentant des personnes handicapées
- Un représentant d'associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion.

Même s'il n'est pas fixé de nombre minimum, 4 catégories doivent obligatoirement faire partie du CA, on peut en déduire que le nombre de membres du CCAS ne peut être inférieur à 4 membres nommés et 4 membres élus, soit 8 membres en plus du président.

Pour notre commune, le CCAS est composée de 5 membres nommés :

Mme VIGNAUD Isabelle	proposée par l'UDAF
M. CANO André	représentant les handicapés
M. DESPORT Jean-Claude	représentant les personnes âgées
Mme GAILLARD Jennifer	représentant les personnes âgées
Mme JOUX Éric	représentant l'insertion et la lutte contre l'exclusion

5 membres élus du conseil municipal :

Mme CHARRIER Anne
Mme GRAEME Nada
Mme CHAMOULEAU Céline
Mme PLU Blandine
Mme TEXIER Annie

Un président

Mr Serge Jacob-Juin

6) QUELLES SONT LES MISSIONS DU CCAS ?

La mission générale du CCAS est d'œuvrer à réduire les inégalités sociales et tendre vers plus d'équité et lutter contre l'exclusion.

- Le CCAS se réunit et se concerta sur toutes les demandes d'aides, alimentaires, énergie, dans tous les domaines de la vie sociale : emploi, mobilité, logement etc.... prêts remboursables ou non.....
- Il est amené à se prononcer sur des dossiers de demande d'aide sociale au niveau du Département (maison de retraite, foyer d'accueil etc....)
- Il peut mener des actions en faveur des plus isolés, favoriser le lien social (repas des aînés...)
- Gestion des logements d'urgence s'il y en a.



CONCRÈTEMENT, QU' A FAIT LE CCAS POUR LA COMMUNE ?

- + **Octroi d'aides alimentaires** "ponctuelles" pour des familles en difficulté
- + **Prise en charge** (hébergement et nourriture) lors d'évènements particuliers (exemple : lors de l'accident d'un camion d'ukrainiens qui avait eu lieu sur la 141)
- + **Distribution de chèques cadeaux** en période de pandémie de Covid
- + Organisation du **repas des aînés**



INFOS UTILES

VISION GLOBALE DE LA COLLECTE DES DÉCHETS 2022

Retrouvez ici un condensé du rapport d'activités de Calitom pur l'année 2022. Ce rapport annuel s'inscrit dans une logique de transparence et de parfaite information des citoyens sur le fonctionnement du service. Les indicateurs techniques et économiques mis en perspective sont une bonne manière de prendre conscience des enjeux de la prévention, du tri des déchets, mais aussi de l'économie circulaire et du rôle que chacun a à jouer dans la gestion locale des déchets.

Après 2 années marquées par la pandémie de COVID 2019, l'année 2022 connaît un retour à la normale des tonnages produits sur le territoire.

Ainsi, **tous les flux sont en baisse** que cela soit pour les ordures ménagères, la collecte sélective ou le verre mais aussi en déchèterie.

Seule la collecte des biodéchets est en progression notable de plus de 8% en cohérence avec nos politiques de gestion des biodéchets.

Filières	2022	Par rapport à 2021	Moyenne régionale 2021
Ordures ménagères	173 kg/an/hab	-5,98%	228 kg/an/hab
Collecte sélective hors verre	74 kg/an/hab	-1,33%	59 kg/an/hab
Verre	39 kg/an/hab	-4,88%	42 kg/an/hab
Biodéchets	2,4 kg/an/hab	+9,09%	7 kg/an/hab
Déchèteries (y compris gravats)	304 kg/an/hab	-8,43%	361 kg/an/hab
Total	692 kg/an/hab	-6,62%	697 kg/an/hab

INDICE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS par rapport à 2010

Au final, la production des déchets des ménages charentais s'établit à 592 kg/an/hab soit quasiment stable en comparaison avec 2019.

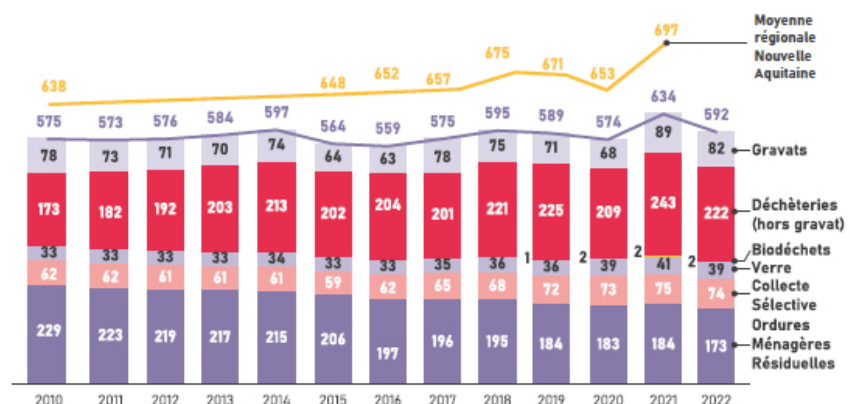
La loi de transition énergétique pour la croissance verte fixait comme objectif aux collectivités de réduire de 10% les quantités de déchets ménagers et assimilés produits par habitant en 2020 par rapport à 2010.

Cet objectif n'a pas été atteint par la Charente puisque la quantité totale de déchets ménagers et assimilés a augmenté.

Il est cependant à noter que cet objectif n'aura été atteint ni au niveau régional ni au niveau national. À titre d'information, au niveau régional, on constate une augmentation de 9,2%.



Évolution des ratios DE déchets ménagers collectés, depuis 2010, en Charente En kg/an/hab



PNEUS - SERVICE RÉSERVÉ AUX COMMUNES

Le service aux communes pour évacuer les pneus de dépôts sauvages ou des services techniques est maintenu. Gratuit pour les pneus de véhicules légers et motos sans limite de quantité. Gratuit jusqu'à 500 kg/commune pour les pneus poids lourds, agricoles, pneus déchirés et pneus seuls ou sur jante et au-delà pour 270 €/la tonne. Quantité, jour et heure de lieu à définir avec les agents des sites de Champagne-Mouton (05 45 71 28 39), Ste-Sévère (05 45 80 87 93), Poullignac (05 45 97 90 76) et GrandAngoulême (0 800 77 99 20). Le service aux particuliers ne change pas

INFOS UTILES

RÉORGANISATION DU RÉSEAU ASSOCIATIF D'AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL (ADMR)

Le bureau de l'ADMR de La Rochefoucauld a été réorganisé suite au décès du président. Ses valeurs sont restées inchangées, et la nouvelle équipe oeuvre pour continuer à apporter toute l'aide nécessaire aux besoins des concitoyens les plus fragiles, jeunes et moins jeunes.

Ces valeurs importantes, dans ces moments où la vie est compliquée, sont essentielles :

- Universalité : « Pour tous ,toute la vie, partout »
- Proximité : « L'humain, la relation au cœur de notre action sur les territoires »
- Solidarité : « Agir ensemble dans l'intérêt et le respect de chacun »
- Réciprocité : « Donner, recevoir, partager »
- Respect : « Chaque personne est unique »



Trois nouveaux services se mettent en place au sein de l'ADMR de La Rochefoucauld :

+ LA TÉLÉ ASSISTANCE À DOMICILE PAR FILIEN CONNECT 24H/24 ET 7 JOURS / 7

Pour les urgences ou tout simplement pour échanger avec un interlocuteur, pour un besoin d'écoute, ce service représentant déjà 60% des appels. Ce service bénéficie de 50% de crédit d'impôt.

+ JARDIBRICO

Pour l'entretien courant du jardin et le petit bricolage, ce service bénéficie d'une avance immédiate de 50% du crédit d'impôt.

+ GARDE DE NUIT

Suite aux demandes de plus en plus nombreuses l'ADMR met en place un service de garde de nuit complétant les gardes de jour déjà en place .

INFOS PRATIQUES

Pour toute demande ou renseignement concernant l'ADMR, vous pouvez contacter la référente communale :
Annie Texier au 06 99 73 71 49

Un **site internet** est également à votre disposition avec un formulaire de contact :

WWW.ADMR.ORG

Filien Connect
La téléassistance à vos côtés
24h/24 à domicile

EST FACILE À INSTALLER
Un bénévole de l'association ADMR viendra vous installer le service dans les meilleurs délais

EST FACILE À UTILISER
Un appui sur l'émetteur vous connecte au centre d'écoute 24h/24.

L'opérateur est là pour vous écouter et vous répondre, et évaluer la situation. Il apporte l'aide nécessaire en faisant intervenir le personnel adéquat ou prend le temps d'échanger avec vous.

50% DE CRÉDIT D'IMPÔT

Depuis près de 35ans, notre mission est de vous **AIDER, ACCOMPAGNER, ET SURTOUT RASSURER**

A chacun de vos appels, que ce soit pour une urgence, ou juste DISCUTER, nous sommes toujours là à votre écoute.

Pour tout renseignement contactez votre association ADMR

05 45 37 00 51
info@fede16.admr.org
www.admr16.org

Service à la personne déclaré, vous bénéficiez d'un crédit d'impôts de 50%.
Le service peut aussi être réglé via le CESU préfinancé. Conseil départemental, caisse de retraite : renseignez vous, ces organismes peuvent prendre tout ou partie de l'abonnement en charge.

VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE POUR RÉALISER DES TRAVAUX DE JARDINAGE ET BRICOLAGE, DÉCOUVREZ

JARDIBRICO
by ADMR

JARDINAGE

- Désherber, ramasser les feuilles, ratisser
- Rendre ou sortir les fleurs à l'automne et au printemps
- Tailler les haies, débroussailler
- Arroser le jardin, les plantes, retourner la terre (sur petites surfaces)
- Semer et tondre le gazon
- Ramasser les fruits des arbres d'un jardin
- Enlever les déchets végétaux

BRICOLAGE

- Fixer une étagère, des rideaux ou des cadres
- Changer un joint
- Remplacer une ampoule, poser un lustre
- Nettoyer des sols ou revêtements spécifiques (laver la terrasse)
- Remplacer un robinet, une bouteille de gaz
- Déplacer des meubles légers
- Entretien des volets (petits travaux de peinture)

50% d'impôt déduit immédiatement

Renseignez-vous !
05 45 37 00 50

www.admr16.org
FÉDÉRATION ADMR DE CHARENTE
60 rue de Saint-Jean d'Angely
16710 Saint-Yrieix-sur-Charente

*Hors les places de FISC (France Immédiate Crédit Impôt)



Audrey
esthéticienne diplômée

06.87.36.75.13
ela-beaute@hotmail.com
34 rue de la logeaudé
16110 taponnat

ela-beaute
ela-beaute.odrey

Epilation
Soins visage/corps
Manucure/semi permanent

FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION

PRÉVENIR LES DÉPARTS DE FEUX

- Organiser les barbecues loin de la végétation, qui peut s'enflammer.
- Jeter ses mégots dans un cendrier (et non au sol ou par la fenêtre de sa voiture.)
- Réaliser ses travaux loin de la végétation et prévoir un extincteur à portée de main.

AYONS LES BONS RÉFLEXES
local@net.guy.fr



LA GESTION DE L'EAU

L'eau est une ressource indispensable pour notre santé, nos écosystèmes et notre économie. Elle est essentielle pour de nombreux usages : consommation d'eau potable, usages agricoles, industriels, ou encore énergie. Parce que chacun est usager de l'eau et que sa préservation est tributaire de la responsabilité de ses utilisateurs. Parce que l'eau est à la fois menacée et menaçante pour les sociétés et qu'il n'est pas un citoyen qui ne soit concerné par sa gestion.

La consommation moyenne par habitant est de **146,3 L par jour** en Charente (en 2022). En Charente, la totalité des services est gérée par des collectivités publiques et le prix moyen du service d'eau potable, en 2022, pour les abonnés domestiques est de 2,39€/m³ pour une consommation de référence de 120 m³. Il s'agit d'un prix moyen pondéré par le nombre d'abonnés. Il est de 2,35€/m³ en 2022 en France.

Le plan d'action pour une gestion résiliente et concertée de l'eau comprend 53 mesures concrètes, qui répondent aux grands enjeux de sobriété des usages, à la disponibilité et qualité de la ressource, aux moyens et à la réponse face aux crises de sécheresse.

ORGANISER LA SOBRIÉTÉ DES USAGES DE L'EAU POUR TOUS LES ACTEURS

Les objectifs :

- économiser l'eau pour tous les acteurs, avec l'objectif de -10 % d'eau prélevée d'ici 2030
- mieux planifier, en déclinant l'objectif territoire par territoire ;
- mieux mesurer les volumes prélevés.

OPTIMISER LA DISPONIBILITÉ DE LA RESSOURCE

Les objectifs :

- sécuriser l'approvisionnement en eau potable en réduisant les fuites
- valoriser les eaux non conventionnelles (REUT, eau de pluie, eaux grises...), en développant 1000 projets de réutilisation sur le territoire, d'ici 2027 .
- améliorer le stockage dans les sols, les nappes, les ouvrages en remobilisant les ressources existantes, et répondre au besoin de développer l'hydraulique agricole, dans le respect de la réglementation.

PRÉSERVER LA QUALITÉ DE L'EAU ET RESTAURER DES ÉCOSYSTÈMES SAINS ET FONCTIONNELS

Les objectifs :

- prévenir les pollutions des milieux aquatiques et, en particulier, renforcer la protection des aires d'alimentation de captage ;
- restaurer le grand cycle de l'eau pour restaurer la fonction filtre de la nature.
- améliorer le stockage dans les sols, les nappes, les ouvrages en remobilisant les ressources existantes, et répondre au besoin de développer l'hydraulique agricole, dans le respect de la réglementation.



AU QUOTIDIEN

LES GESTES SIMPLES POUR ÉCONOMISER L'EAU

Des gestes simples qui peuvent paraître évidents ne sont pas toujours intégrés à notre quotidien. Pourtant, ils peuvent permettre d'économiser de nombreux litres d'eau potable chaque jour.

DANS LA CUISINE

- La vaisselle faite à la main utilise entre 30 et 80 litres d'eau. **Évitez de laisser couler l'eau pour le rinçage.**
- **Réutilisez l'eau de cuisson** une fois refroidie, pour arroser vos plantes, elle contient beaucoup d'éléments nutritifs.
- **Privilégiez les cycles courts et les modes « éco »** pour les lave-linge et lave-vaisselle.

DANS LA SALLE DE BAINS

- **Prenez une douche** plutôt qu'un bain, évitez de laisser couler l'eau pendant le savonnage.
- **Fermez le robinet** quand vous vous lavez les dents ou les mains.

DANS LES TOILETTES

- **Diminuez le volume de la chasse d'eau** en ajoutant une bouteille d'eau remplie de sable dans le réservoir, elle se remplit moins et vous réduisez le gaspillage à chaque passage.

DANS LE JARDIN

- Privilégiez les **espèces peu gourmandes en eau**
- **Installez des récupérateurs d'eau de pluie** pour arroser le jardin
- **Arrosez le soir** et vous limitez les pertes d'eau dues à l'évaporation.
- **Paillez les plantations et le potager** : paille, tonte de pelouse, feuilles, etc... cela favorise la rétention de l'eau.

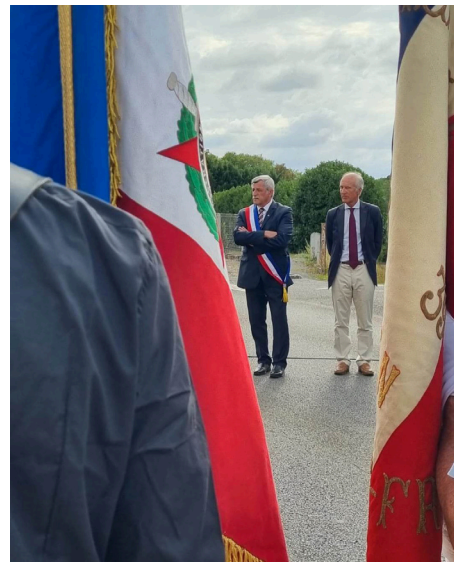
DANS TOUTE LA MAISON

- **Chassez les fuites d'eau**, une seule fuite au goutte à goutte peut représenter jusqu'à 5 litres d'eau gaspillée par heure. Soit 120 L/jour.
- **Installez des robinets thermostatiques**

VIE CITOYENNE

7 SEPTEMBRE 1943 : DE LA PETITE ... À LA GRANDE HISTOIRE !

Pourquoi cette date est-elle commémorée sur la commune ?



Retour en images sur l'hommage rendu aux résistants le 7 septembre 2022. «Devant les drapeaux des associations d'anciens combattants rassemblés et en présence du sénateur François Bonneau, le maire Serge Jacob-Juin a rappelé l'engagement de ces hommes, lors d'une cérémonie réglée au cordeau par Guy Rouhier. Il a évoqué, le parachutage manqué à Taponnat, la traque de la Gestapo, l'intervention allemande le 7 septembre 1943, la saisie de 3 tonnes d'armes, le démantèlement du réseau et l'arrêt des résistants.» (extrait Charente Libre 12/09/2022).

En Juin et Juillet 1943, 2 parachutages ont lieu sur la commune de Taponnat dans le secteur du Pont des Paroisses, dans un coin de pré, désert, abrité par des bois, proche de la route de Limoges Ces parachutages sont réceptionnés par une équipe de résistants du secteur. Fin Aout 1943, un 3ème parachutage est attendu sur ce terrain et le message convenu est passé sur les ondes de France Libre. Mais à la pointe du jour, aucun avion n'apparaît et l'équipe décide de se retirer. Peu de temps après, l'avion survient à basse altitude, après un moment d'hésitation, l'équipe fait quand même les signaux et l'avion lâche sa cargaison qui, mal larguée, atterrit un peu partout. Les gens du coin, réveillés en sursaut, sortent pour voir ce qui se passe. Le parachutage ne peut être récupéré en entier. C'est alors que De « bons français » vont avertir les miliciens du secteur qui en réfèrent immédiatement à la Gestapo. Tout va se déclencher, et se transformer en véritable catastrophe, dont personne n'osera, à ce moment-là, imaginer l'ampleur.

Presque tous les résistants, dénoncés par un des leurs, ceux que l'on appellera « le groupe de Taponnat » vont être torturés, déportés ou fusillés et les arrestations vont se succéder plusieurs semaines durant dans toute la Charente. La Gestapo remontera la filière de l'organisation jusqu'à la tête ou le général Jouffrault, ami personnel de De Gaulle, sera arrêté et périra en déportation.

Une importante réunion a lieu dans le « café Blanc » regroupant l'ensemble des résistants, à laquelle assiste une personnalité venue de Paris, le colonel Penchenat, responsable national, qui nommera André Chabanne, responsable de l'armée secrète en Charente.

Mais l'un des hommes connu pour son sentiment « collaborationniste » (prétendant lui servir d'alibi, pour savoir ce qui se passait chez les Allemands), assiste également à cette réunion ! Cela se passe, fin Août 1943, juste avant le parachutage manqué.

Ainsi, toute l'organisation va être démantelée le 7 Septembre 1943 après l'arrestation, au Café Blanc ! du groupe de Taponnat, : seulement 3 ou 4 hommes s'échapperont, mais ils ne pourront plus être d'aucune utilité pour la résistance puisque tout leur réseau est détruit jusqu'à la tête : plus de radio, plus d'émetteur, plus de contact avec Londres, c'est le désastre total. !

Les livres d'histoire affirment que c'est le chef du « Réseau Charente » qui a trahi ses camarades. Cette affaire de Taponnat, a donc coûté la vie d'une trentaine de patriotes suite à l'introduction de la milice, dans les mouvements de résistance ou de maquis.

La légèreté avec laquelle certains membres du réseau étaient recrutés a certainement été la cause du drame même si, on ne sut jamais à Taponnat, qui avait prévenu la milice de Chasseneuil ou de La Rochefoucauld ce matin de parachutage manqué et on ne le saura sans doute jamais. !

Les conséquences de cette dénonciation, feront, qu'un premier groupe sera fusillé « ce seront « les fusillés de la Braconne ». Un second, sera déporté et tous périront, sauf le colonel Penchenat, qui, véritable force de la nature, résistera aux tortures et à la déportation des camps de la mort.

Bien heureusement, André Chabanne n'assistait pas à cette réunion du 7 septembre et eut par conséquent, la vie sauve. Il se rapprocha par la suite de Guy Pascaud et Hélène Nebout pour fonder le maquis Bir'Hacheim, un des hauts lieux de la résistance en Charente.

Eléments historiques tirés du livre de Raymond Troussard : L'armée de l'ombre, le maquis charentais « bir'hacheim »

DU NOUVEAU AU CENTRE HOSPITALIER DE LA ROCHEFOUCAULD



CONSULTATION DE PNEUMOLOGIE/TROUBLES DU SOMMEIL

Cette consultation est organisée **tous les mardis après-midi** et vise :

- + le dépistage, diagnostic, traitement et suivi des différentes pathologies respiratoires aiguës ou chroniques ;
- + le dépistage des troubles du sommeil avec possibilités de polygraphie de nuit

Pour prendre rendez-vous :
appeler le Service de Médecine
au 05 45 67 54 40 entre 9h et 17h



CENTRE DE CICATRISATION

La consultation/hôpital de jour est organisée **tous les vendredis matin**.

Cette activité vise :

- + Le traitement et suivi des plaies chroniques, des escarres et les retards de cicatrisation.
- + Des conseils en fonction des besoins en matière de nutrition ; installation au lit et /ou fauteuil ; de soutien psychologique

Une équipe pluriconfessionnelle vous accueille selon vos besoins : médecin et infirmières experts, diététicienne, ergothérapeute, psychologue.

Pour prendre rendez-vous :
appeler le 05 45 67 55 77 entre 9h et 17h



SERVICE DE MÉDECINE

SITUATION

Le service de Médecine est situé sur la commune de La Rochefoucauld, à quelques mètres du centre-ville et du Château de La Rochefoucauld. Ce service possède sa propre entrée côté rue sur l'Esplanade Léon Jarton.

LES CONTACTER

Centre Hospitalier de La Rochefoucauld
 Service «Médecine»
 Esplanade Léon Jarton (ex. rue du Stade - rue Léon Jarton)
 16110 LA-ROCHEFOUCAULD-EN-ANGOUMOIS
 Administration : 05.45.67.54.00
 Service de Médecine : 05.45.67.54.40

COMMENT S'Y RENDRE ?

Le bâtiment propose deux accès :

- Depuis l'Esplanade Léon Jarton, face au boulevard de la piscine,
- Depuis le bâtiment de l'administration :

En sortant du service de l'administration, tourner à gauche et entrer dans le parking interne au Centre Hospitalier. Le service de Médecine se situe dans le bâtiment juste en face.

Il est possible de stationner sur le parking de l'Esplanade Léon Jarton ou bien sur celui du Champ de Foire.

HÔPITAL DE JOUR

SITUATION

L'entrée de l'Hôpital de Jour se situe sur la place Gourville à quelques mètres du centre-ville et du Château de La Rochefoucauld.

LES CONTACTER

Centre Hospitalier de La Rochefoucauld
 "Hôpital de Jour"
 55 rue des Halles
 16110 LA-ROCHEFOUCAULD-EN-ANGOUMOIS
 Administration : 05.45.67.54.00
 Hôpital de jour : 05.45.67.54.24

20 AOÛT 2023

Taponnat

en fête

Organisé par la municipalité, avec le concours du Comité des Fêtes

 **De 8h à 13h**
Présence de
l'affûteuse-rémouleuse
"La P'tite Lame"

A partir de 6h00
Bric à Brac
Emplacement gratuit

A partir de 18h00
Marché de pays
huîtres, viandes grillées
frites, fromages saucissons,
primeurs boulangerie
pâtisseries, vins...

A partir de 12h00
Restauration rapide,
pizzas & buvette

21h30
Cinéma en plein air
"Donne-moi des ailes"

de Nicolas Vanier
Transats à disposition

Jeux pour enfants
Structures gonflables
Ballades en calèche
Jeux en bois
par l'Ah'toupie



23h00
Grand feu
d'artifice
si les conditions
climatiques le permettent

